



A retenir

EXCORIOSE

Observer les parcelles pour détecter la présence éventuelle de lésions sur le bois de 1 an. Puis surveiller l'évolution des conditions climatiques au moment de l'entrée et pendant la période de risque.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Début de vol de 1^{ère} génération dans tous les secteurs précoces du vignoble régional.

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **début de gonflement des bourgeons à l'intérieur des écailles** » (stade 02 ou BBCH 01) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés sont compris entre « **pointe verte de la pousse visible** » (stade 05 ou C ou BBCH 09) et « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13).

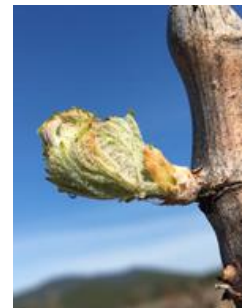
Les stades phénologiques semblent avoir peu évolué depuis la semaine précédente.

× Pyrénées-Orientales

Dans quelques très rares situations (Chardonnay, Muscat à petits grains), certaines parcelles très précoces et taillées tôt atteignent le **tout début** du stade « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57).



Bourgeon dans le coton
(stade 03 ou B ou BBCH 05)



Eclatement du bourgeon
(stade 06 ou B ou BBCH 10)

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• Gel

× Aude

Un épisode de gel a touché le 26 mars le secteur du Val-de-Dagne. Les communes concernées sont Caunettes-en-Val, Rieux-en-Val, Servies-en-Val et Arquettes-en-Val. L'évaluation des dégâts est en cours.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

× Gard

Deux épisodes de gel d'ampleur exceptionnelle ont frappé le vignoble aux matins des 25 et 26 mars. De très nombreux secteurs du département sont touchés. Les températures ont été relevées à - 2 et même - 4°C au matin du 25 mars.

L'humidité due à une pluie légère pendant la nuit a aggravé le gel par les phénomènes d'évaporation et donc de refroidissements matinaux. Ce sont surtout dans les fonds de vallées et les dépressions que l'impact est le plus fort. Les plus gros dégâts observés sont dans toute la vallée du Rhône, mais aussi dans l'Uzège, la vallée de la Cèze, le secteur Alésien, les bords du Vidourle, la Vaunage. Seul le sud des costières et les sables semblent avoir été épargnés. Le recensement est en cours.

Le gel a touché également certains coteaux habituellement peu exposés. Les dégâts sont conséquents et concernent parfois plus de 80 % des surfaces sur certaines exploitations. Les cépages les plus précoces (Chardonnay, Grenache...) sont les plus touchés. On observe déjà des dégâts sur des bourgeons au stade « bourgeon dans le coton » (stade 03 ou B ou BBCH 05), néanmoins il faut attendre une quinzaine de jours pour voir la reprise éventuelle des bourgeons moins impactés.

× Hérault

Dans la nuit du 24 au 25 mars, un épisode de gel a touché le département : quelques parcelles dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et dans le Nord Montpelliérais. L'importance des dégâts est variable selon les unités agroclimatiques, les parcelles /cépages et selon les stades phénologiques atteints.

La vigne devient sensible au gel dès que la température du bourgeon et des organes végétaux descend en dessous de -2°C.

Mesures prophylactiques :

Les principales méthodes préventives, utiles dans le cas des gelées blanches consistent à :

- éviter le travail du sol et préférer un sol « rassis », « rappuyé »,
- tondre à ras les parcelles enherbées ainsi que les bordures.



Bourgeon gelé
stade « éclatement des
bourgeons » (stade 06 ou D ou
BBCH 10)

EXCORIOSE (*Phomopsis viticola*)

× Aude

Très peu de nouveaux symptômes sont observés et détectés sur les parcelles du réseau depuis 2 semaines. Le pourcentage de ceps touchés n'évolue presque pas, de 5 à 100 % très localement, avec jusqu'à 90 % des rameaux et coursons touchés pour les parcelles les plus atteintes.

× Gard

Les observations réalisées ces derniers jours montrent une très faible présence de la maladie. La majorité des parcelles, cépages sensibles y compris, ne présente pas de symptôme. Quelques parcelles présentent de rares symptômes (3 % des ceps présentant des symptômes) et seulement une parcelle du réseau avec 20 % des ceps atteints.

× Hérault

Dans les parcelles de référence, selon les cépages, les observations de symptômes sont très variables. Les observations indiquent une présence hétérogène de la maladie, plutôt en baisse par rapport à 2019 avec une fréquence de ceps atteints et une intensité par cep globalement moins importante.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles de suivis avec des intensités faibles.

Cependant des symptômes plus importants sont visibles dans le vignoble. La maladie est en recrudescence notamment sur Grenache.



Excoriose : symptômes sur bois et rameaux –
à gauche : pycnides - à droite : excoriation sévère



Rappel : symptômes à observer :

La base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses.

Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction des observations de symptômes réalisées et du stade de sensibilité de la végétation.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade « éclatement des bourgeons » (stade 06 ou D ou BBCH 10) au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13)) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

De nombreuses parcelles sont au stade de réceptivité maximum ou vont y arriver.

Surveiller ces stades et les conditions climatiques.

Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

OÏDIUM *(Erisyphe necator)*

• **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020 - 2021*)

L'oïdium se conserve l'hiver sous 2 formes :

- sexuée : sur l'ensemble des cépages, des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne à la surface des organes malades sont conservées l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation.
- asexuée (forme mycélienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc 2 formes distinctes de conservation.

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Aucun symptôme n'est observé sur aucune des parcelles du réseau d'épidémiosurveillance.

× **Gard**

Sur les secteurs précoces, les 1^{ers} stades « à risque » sur les cépages sensibles (Chardonnay notamment) sont atteints.

× **Hérault**

A ce jour, aucun « drapeau » n'est observé sur les quelques parcelles de Carignan ayant atteint le stade « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13), ni sur les autres parcelles à cépages à « drapeaux ».

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « bourgeon dans le coton » (stade 03 ou B ou BBCH 05) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et dans le Nord Montpelliérais ;
- « éclatement des bourgeons » (stade 06 ou D ou BBCH 10) dans le Minervois et dans le Montpelliérais ;
- « première feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11) dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Certains Carignans ont atteint le stade « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) et certaines parcelles/cépages sensibles (Chardonnay...) le stade « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53).

× **Pyrénées-Orientales**

Il n'est pas observé de symptôme « drapeau » dans les parcelles d'observation du réseau.

Évaluation du risque : Pas de symptômes observés à ce jour.

Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages.

A cette période de la campagne, surveiller les symptômes et les stades phénologiques des cépages sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay, Muscats à petits grains...).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

× **Aude**

Le tout 1^{er} papillon est piégé dans le secteur ouest-audois du Razès le 26 mars, confirmé par 2 prises le 27 mars et 5 prises le 30 mars. Le vol a potentiellement tout juste démarré et reste très faible en raison des températures peu favorables.

× **Gard**

Le vol de 1^{ère} génération démarre timidement sur les secteurs précoces du département. Les 1^{ères} captures sont faibles.

× **Hérault**

Le vol se poursuit dans les zones précoces et démarre timidement dans certaines zones moyennes. Il n'est pas généralisé à l'ensemble du département.

× **Pyrénées-Orientales**

Les 1^{ers} papillons sont observés dans les pièges de la Plaine Nord, secteur très précoce. Cependant les stades phénologiques de la majeure partie des parcelles ne permettent pas les dépôts de pontes. Les températures nocturnes et matinales très basses et la pluie de ces derniers jours freinent le développement de la génération.

Évaluation du risque : Compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

Si ce n'est pas déjà fait, les capsules doivent être posées dans les pièges et le suivi des captures de papillons peut démarrer.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la 1^{ère} génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).

• **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

× **Hérault**

Des captures de papillons sont toujours observées.

Évaluation du risque : Compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

ACARIENS

• Situation aux vignobles

- × **Hérault** : Dans les parcelles de référence ayant atteint le stade phénologique pour réaliser les comptages, ces derniers montrent une présence prédominante d'acariens utiles.

Évaluation du risque : A partir du stade phénologique « première feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11) atteint, surveiller l'évolution des populations et la présence d'auxiliaires.

Seuil indicatif de risque (au printemps) : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible, en l'absence d'acarien utile.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

• Situation aux vignobles

- × **Aude**

Pas de symptôme observé pour l'ensemble des parcelles du réseau.

- × **Hérault**

Quelques symptômes sont observés très ponctuellement sur feuilles.

- × **Pyrénées-Orientales**

De faibles symptômes sur feuilles sont visibles sur quelques parcelles avancées du vignoble. Les cépages concernés sont des Muscats à petits grains et des Chardonnays.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Mange-bourgeons

- × **Vignoble régional**

Ce ravageur est observé localement. Peu de dégâts pour l'instant.

Évaluation du risque : le risque reste très faible.

• Escargots

- × **Aude**

Observation d'escargots sur plusieurs parcelles du réseau, à des fréquences faibles et n'occasionnant, pour l'instant, pas de dégât. Sur les parcelles tardives ou secteur tardif, les escargots sont maintenant montés dans les souches.

Évaluation du risque : le risque reste très faible.



Escargots

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.